

Monsieur FIALIP Marc  
28 rue de Chailloy  
28500 Garnay  
Marc.fialip@orange.fr

Garnay le 15 Janvier 2010

## Contribution au débat RN 154

Il a été décidé, fin 2008, de mettre en place une CNDP pour étudier le devenir de la RN 154 . Soit un projet autoroutier avec mise en concession (donc une autoroute à péage), soit un aménagement en 2 X 2 voies gratuites.

A ce jour , à la 12 ème réunion publique , nous n'avons assisté qu'à l'élaboration et à l'argumentation du projet autoroutier :

- coût = env 700 Millions d'€ (dont 100 Millions de subvention d'équilibre).

- cette autoroute sera construite pour 10000 à 11000 V/jour.

- 5000V/jour circuleront sur les voies de substitution et encombreront à nouveau les villages de Marville-Moutiers-Brulé / Boullay-Mivoie / Le Péage / Berchères Saint Germain, avec tous les désagrèments que cela comporte ( bruit , insécurité , côtoiement avec les vélos , vélomoteurs, engins agricoles, etc.) La circulation des camions dans Chateauneuf-en-Thymerais causera quelques soucis !

- destruction de 150 hectares de terres et bois ( pour la déviation Ouest de Dreux ). Bravo pour la Protection de la Planète et pour les engagements du Grenelle .

### Aménagement en 2 X 2 voies gratuites ( le coût ne sera pas de 700 Millions d'€ comme annoncé ) :

- la distance Nonancourt-Allaines est de 90 kms; 40 kms sont aménagés donc reste 50 kms X par 6 Millions d'€ du km ( coût estimé : fourchette haute car la déviation de Boullay-Mivoie a couté 3,5 Millions d'€ du km / celle d'Evreux 4,5 Millions avec tout l'itinéraire enterré) = 300 Millions d'€ . ( Nous n'avons pas le coût des échangeurs , de l'expropriation des terres, de l'aménagement des voies de substitution y compris dans les villages ,de la mise en conformité du tracé pour une vitesse des véhicules à 130 kms/h, etc ....). Si on soustrait les 100 Millions de subvention d'équilibre, il reste 200 Millions à financer ; à raison de 15 à 20 Millions par an, ( je pense que l'État , la Région , le Département, les Agglos de Chartres et Dreux peuvent faire un effort de quelques petits Millions d'€ pendant 10 à15 ans) , nous serons aux environs de 2025 ( et non 2070 ) pour la livraison de ce projet GRATUIT.

On utilise alors le Barreau Est . La continuité de la RN 12 serait aménagée en 2 X 2 voies avec un passage enterré au niveau des bâtiments Delisle , + ensuite une partie enterrée couverte , sur 300 m , au droit des Coralines ( exemple : déviation de Jouars – Ponchartrain ) . Les travaux pourraient être identiques à Saint Rémy S/Avre . Une partie des terrains permettant la construction du chantier sont réservés depuis des années, des ouvrages d'art sont déjà faits , des tronçons de 2 X 2 voies sont déjà réalisés .... Le site de la Pyramide pourra être aménagé . Les véhicules à destination de Rouen n'aurons que quelques kms de + à parcourir que par la déviation Ouest . Les camions pourraient avoir un sens obligatoire par l'Est , ce qui permettrait une circulation plus fluide pour les voitures , malgré les ronds-points , sur la rocade Ouest existante.